

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

PRIX de L'ABONNEMENT

Un an... 12 fr. Six mois... 7 fr. 2 fr. en sus, par la poste. Un numéro du journal... 30 c

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant. — A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le renouveler, doivent refuser le Journal.

PRIX DES INSERTIONS.

Annonces... 20 c. la ligne. Réclames... 30 c.

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte dont elles tiennent la place. — Les manuscrits ne sont jamais rendus.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant

La Propriétaire Gérant, AUG. ALLIEN.

Etampes. — Imprimerie de A. ALLIEN.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1875, dans l'un des journaux suivants: Pour l'arrondissement de Versailles, dans la Concorde de Seine-et-Oise et le Libéral de Seine-et-Oise, — pour celui de Corbeil, dans le journal l'Abeille de Corbeil; — pour celui d'Etampes, dans le journal l'Abeille

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU PONT-QUESNEAUX, 3, Chez AUGUSTE ALLIEN, imprimeur.

d'Etampes; — pour celui de Mantes, dans le Journal judiciaire de Mantes; — pour celui de Pontoise, dans l'Echo Pontoisien; — pour celui de Rambouillet, dans l'Annonciateur de Rambouillet.

Heures du Chemin de fer. — Service d'Hiver à partir du 2 Novembre 1874.

Table of train schedules with columns for stations (Orléans, Tours, Angerville, etc.) and times for various services.

Train n° 403. Départ d'Etampes pour Orléans: 5 h. 17 m., matin. | Monnerville, 6 7. | Angerville, 6 19. | Tours, 7 4. | Orléans, arrivée, 8 h. 35 m., matin.

ÉTAMPES.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées dimanche dernier, à la somme de 7,689 fr., versés par 55 déposants dont 3 nouveaux.

Il a été remboursé 7,392 fr. 86 c.

Les recettes de la succursale de Milly ont été de 2,711 fr., versés par 25 déposants dont 3 nouveaux.

Il a été remboursé 3,378 fr. 92 c.

Les recettes de la succursale de Méréville ont été de 850 fr., versés par 7 déposants dont 1 nouveau.

Il a été remboursé 83 fr.

Les recettes de la succursale de La Ferté-Alais ont été de 2,470 fr., versés par 23 déposants dont 5 nouveaux.

Il a été remboursé 4,760 fr. 04 c.

Les recettes de la succursale d'Angerville ont été de 1,220 fr., versés par 14 déposants dont 2 nouveaux.

Il a été remboursé 10 fr.

Police correctionnelle.

Audience du 27 Janvier 1875.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans son audience dernière, a prononcé les jugements suivants:

JUGEMENTS CONTRADICTOIRES.

— PÉRALTY Baptiste, 49 ans, marchand de vins, demeurant à Chantambre, commune de Buno-Bonnevaux; inculpé de chasse sans permis de chasse, renvoyé des fins de la poursuite sans dépens.

— LEVIEUZE Alexis-Eloiard, 32 ans, carrier, demeurant à Guilleval; 46 fr. d'amende et aux dépens, pour chasse sans permis de chasse.

\* \* La Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers d'Etampes tiendra son assemblée générale annuelle le Dimanche 31 Janvier, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, à trois heures du soir.

Messieurs les membres honoraires sont invités à assister à cette réunion.

Etat-civil d'Etampes

pendant l'année 1874.

NAISSANCES.

Table of birth statistics for Etampes in 1874, listing boys, girls, and children of unknown parents.

Naissances doubles... Filles... 2 | triple... 1 (Garçon... 4 | Filles... 2)

Reconnaissance d'enfants naturels... 2

MARIAGES.

Entre garçons et filles... 46 | Entre veufs et filles... 5 | Entre veuf et veuve... 2 | Entre garçon et veuve... 2

Il y a eu 30 mariages avec contrats.

Actes non signés par l'époux... 1

— par l'épouse... 5

Nombre de mariages par lesquels des enfants naturels ont été légitimés... 1

— d'enfants naturels ainsi légitimés... 4

DÉCÈS.

Table of death statistics by age group (1-5, 5-10, 10-20, etc.) and sex.

Total... 206

Dans ce chiffre sont compris 25 décès constatés à l'Hospice, pour des individus étrangers à la commune.

RÉCAPITULATION.

Summary table showing total births (470) and deaths (206), with a net increase of 36.

Tablettes historiques d'Etampes.

23 JANVIER 1790.

Les sieurs Crosnier, substitut du Procureur du roy au bailliage d'Etampes, Heme de Maison-Rouge, échevin, Baudry de Lapoterie, conseiller-asseesseur, et Hugo, orfèvre vérificateur, proposés par le Corps municipal à la recette de l'argenterie déposée à la municipalité d'Etampes, adressent au Directeur des monnaies de la ville de Paris quatorze mares six onces six gros d'argenterie, représentant en argent une valeur de 794 livres 14 sols, et provenant d'offrandes faites, savoir:

Par M. Pierre Hureau, curé de St-Cir-la-Rivière;

Par madame Marie-Catherine Charpentier, veuve d'Etienne-Louis Gérosme, bourgeoise d'Etampes;

Par M. Jean-Baptiste Martin, curé d'Adonville;

Par Pierre-Innocent Gérosme-Poussin, marchand à Etampes;

Par Jean Champigny, conseiller du roy et son Procureur au grenier à sel;

Par Jacques Crosnier, substitut du Procureur du roy au bailliage d'Etampes;

Et par Jean Chevallier, bourgeois, demeurant à Etampes.

8 PLUVIOSE AN II (27 JANVIER 1794).

Les communes de Milly, Courances, Moigny et Oncy, district d'Etampes, envoient à la Patrie à titre d'offrande:

- 249 Chemises; 47 Draps; 10 Paires de souliers; 27 Paires de guêtres; 8 Paires de bas de laine; 2 Mouchoirs; 2 Chapeaux; 3 Gibernes; 1 Havre-sac; 5 Paires de boucles en argent; 4 Boucle de col et 1 cachet en argent; 4 Épée à poignée d'argent; 2 Épaulettes en or; 4 Épaulette en argent; 1 Dragonne en or; 332 liv. 10 s. en argent.

La commune de Mondeville a offert en don pour les défenseurs de la Patrie: 25 chemises et 25 paires de bas neufs.

(Table des Procès-verbaux de la Contention, p. 181 et 243.)

P. M.

Le vitrail des Sibylles à Notre-Dame d'Etampes.

Dans l'église Notre Dame, au-dessus de la porte latérale donnant sur le cloître, il est un vitrail qui, par la chaleur de ses tons et le mélange harmonieux de ses teintes, attire de suite le regard du visiteur. C'est un des plus beaux ouvrages que nous ait légué la Renaissance. Le temps l'avait considérablement mutilé: dans ses panneaux éclaircis restaient seulement quelques belles têtes, quelques lambeaux de magnifiques draperies. C'était, pour les amis de l'art, le plus douloureux des spectacles. Grâce à la généreuse initiative de M. l'abbé Delanoue, curé de Notre-Dame, ces tristesses sont calmées, et le vitrail nous est rendu dans sa parfaite intégrité, dans tout son premier éclat. On ne se lasse pas d'admirer cette merveille. — Par un jeu de la perspective, dû sans doute à l'étrange irrégularité du monument, l'œil rencontre cette verrière presque de tous les côtés de l'église. — Tantôt à demi voilée par une colonne, c'est un sillon de vives couleurs, tantôt se découvrant tout entière, c'est une explosion de riche lumière, où les têtes semblent s'animer et les personnages se mouvoir.

Mais pour bien saisir l'effet général de ce chef-d'œuvre, et si l'on veut surprendre dans leur ensemble les beautés de la vieille collégiale, en même temps que concevoir une idée des grâces sévères du gothique, c'est près de la grande porte d'entrée qu'il faut se placer. — Sous un arc en plein cintre, le vitrail brille dans le lointain: à travers ce tamis superbe, le jour filtre doucement et descend avec mystère sous la forêt des piliers, tandis qu'à gauche jaillit du sol une immense gerbe de colonnettes qui prend vers le ciel son vol triomphant. Impossible de rêver plus de vigueur avec plus de légèreté. — Une arcade des bas-côtés en dérobe le sommet: c'est ce qui donne au coup-d'œil une majesté plus grande. On voit le jet hardi du faisceau: on ne voit pas où il atteint — c'est réellement imposant. Un peu plus à gauche encore, dans l'angle du mur, trois colonnes courent rapidement gagner la voûte et là se séparent en courbes moelleuses dont on aperçoit la naissance. — Je recommande aux artistes ce lieu d'observation.

Avant de nous livrer à un examen plus détaillé du vitrail, disons quelques mots sur le sujet qu'il représente. Les sibylles étaient, comme on sait, des vierges païennes, vivant dans les siècles antérieurs à la venue du Messie. L'avenir, croyait-on, n'avait pas de secrets pour elles, et les peuples recueillaient avec respect les oracles qu'elles rendaient. Leurs mœurs étaient innocentes; un vœu les enchaînait à la virginité; c'est ce qui explique leur privilège: on voit Dieu quand on a le cœur pur. Au milieu des ombres du paganisme, elles le voyaient venir, comme le jour sur la nuit du monde; sous l'inspiration d'en haut, leur cœur était pris de tressaillements étranges, des soupirs qu'elles ne s'expliquaient pas tombaient de leurs lèvres; les siècles,

porte. Puis elle revint à sa fenêtre pour voir la jeune fille traverser la cour de toute la rapidité de ses petits pieds légers.

Mlle de Kerjégan étouffa un soupir. — C'est fini! murmura-t-elle, suis-je donc si malheureuse qu'une passion disproportionnée, sans espoir, m'ait paru, comme le disait Anne-Marie, de l'encens bon à respirer quand même?... Au moins, n'ai-je pas brisé la cassolette. Yvonne et Jean seront heureux.

— Jean, Jean, où donc es-tu?... Viens vite! J'ai une lettre pour toi.

Jean, assis sur la terrasse de Kerjégan, entendit l'appel de Petite-Prune, fit un effort douloureux et se leva pour la rejoindre.

— Laisse-la venir, dit durement la veuve Laysour, elle peut bien nous servir, je pense.

Petite-Prune fit irruption sur la terrasse, les joues enflammées, ne touchant pas terre, embellie par le bonheur, enivrée par le succès.

— Qu'y a-t-il donc? interrogea la veuve.

La jeune fille fit un plongeon comique devant le blessé.

— Il y a, mère, que vous pouvez saluer dans votre fils Jean, le nouveau directeur de l'Echo de Rennes, journal bi-hebdomadaire, littéraire et conservateur.

— Tu dis?... fit la mère incrédule.

Mais Jean ne douta pas. Il y avait une telle lumière sur le front de Petite-Prune, qu'il fallait croire l'abord.

— Tu as trouvé de l'argent?... continua Mlle Laysour toute suffoquée.

— C'est le comte Yves.

Feuilleton de l'Abeille

DU 30 JANVIER 1875.

PETITE-PRUNE

(Nouvelle)

La famille Laysour passa tout l'été à Kerjégan. Ce ne fut point trop de ce laps de temps pour permettre au blessé de recouvrer quelques forces.

Sa santé, naturellement délicate, avait subi les plus graves altérations pendant cette courte et meurtrière période.

Pour triompher de cette influence dangereuse, Petite-Prune mit tout son cœur au service de la science, et son cœur, plus encore peut-être que l'art des docteurs de Rennes, rendit la vie à ce corps épuisé.

Jean ne pouvait plus servir. La veuve voyait déjà se dresser une fois encore devant elle le fantôme de la misère.

Quand elle en ouvrit la bouche, Petite-Prune lui mit la main sur les lèvres avec un regard éloquent.

Le soir même elle partit pour Rennes où Isabelle l'attendait.

— Mademoiselle, lui dit-elle les yeux brillants d'espoir, vous m'avez dit d'avoir confiance en vous: me voici. Jean est guéri, mais infirme; Jean ne servira plus. Il peut travailler, avec une aide, et cette aide, ce sera vous d'abord, moi ensuite.

Entre ces deux cœurs dévoués et purs, il n'y avait plus ni malentendus, ni rancunes.

— Parle, dit Mlle de Kerjégan.

— Les choses de l'esprit sont la vie de mon blessé: faisons-le vivre, voulez-vous? L'Echo de Rennes est à vendre. Un journal, songez-vous, mademoiselle, un journal à écrire, à diriger, à faire grandir!... Mais c'est du bonheur assuré pour Jean.

— Tu crois? sourit Isabelle.

— Je le sens. Oh! mademoiselle! soyez bonne plus que jamais. Prêtez-moi l'argent nécessaire à l'achat de ce journal. Est-ce bien cher, un journal?... moi, je ne sais pas. Ce que je sais bien, par exemple, c'est qu'en échange, je veux vous servir toujours... toujours!... Vous le voudrez bien, n'est-ce pas?... Je suis adroite, je travaillerai tant! On dit que j'ai des doigts de fée... Ils serviront à votre parure!

— Pauvre petite! fit Isabelle avec émotion.

— Je ne voulais pas donner mon aiguille, pourtant, reprit Yvonne avec feu. Je l'ai refusée autrefois à Mlle de Saint-Sever. Mais pour vous... pour vous, qui pouvez faire vivre Jean heureux et en paix, je veux être mieux qu'une servante, une esclave!

Elle s'était mise à genoux en parlant ainsi, comme elle l'aurait fait devant l'image vénérée de Sainte-Anne d'Auray, sa chère sainte, ou devant la chaise de saint Yves, son patron.

Mlle de Kerjégan, la releva, l'embrassa.

— Attends-moi, dit-elle.

Et elle courut rejoindre son père dans son cabinet de travail.

Petite-Prune, brisée, souriante, livrée à toutes les

émotions de la crainte et de l'espoir, attendit longtemps, longtemps, une grande heure.

Il se fit quelques allées et venues sous la fenêtre près de laquelle elle se tenait immobile; puis le comte Yves traversa la chambre de sa fille, lui frappa amicalement sur la joue et passa sans mot dire.

Yvonne attendait toujours.

Enfin, Isabelle reparut très-sérieuse, avec une lueur joyeuse dans le regard. Elle tenait une lettre close.

— Tiens, dit-elle, cours à Kerjégan. Donne ceci à Jean Laysour de ma part... de ma part.

— Mais... le journal? balbutia Petite-Prune.

— Il est à lui.

— Quoi?... vous dites?...

— Mon père vient de voir la veuve du directeur: c'est chose faite.

— Oh! mon Dieu! mon Dieu!... Et cela... cela coûte beaucoup d'argent, n'est-ce pas?

— Beaucoup, c'est trop dire. Assez pour qu'il ait besoin de travailler pour désintéresser son commanditaire.

— Un commanditaire!... qu'est-ce que cela?

— Cela, sourit Isabelle, c'est le comte de Kerjégan. Son expérience l'a emporté sur sa générosité: il ne donne pas à Jean, il lui prête. La jeunesse a besoin d'un frein, prétend-il.

— Oh! s'écria Petite-Prune rayonnante, en comprenant la prudence délicate d'un tel procédé, si ce frein s'appelle le comte Yves, Jean est sauvé.

— Mais, pars donc, dit Isabelle.

— Je cours, pour revenir demain: je suis votre esclave, vous savez, à la vie, à la mort!

Isabelle, sans répondre, la poussa doucement vers la

tant à leurs yeux, elles chantaient la pauvreté de l'enfant-Dieu, le mystère de sa naissance, ses douleurs, sa mort, son dernier jugement et les vengeances de son amour méprisé.

Doit on regarder comme certaine cette vue prophétique des Sibylles, touchant l'avènement du Christ? — Lactance, Origène, saint Justin, saint Clément d'Alexandrie, saint Augustin, l'affirment clairement. — Personne n'ignore le célèbre vers de Virgile :

*Ultima cumani venit jam carminis aetas...  
Predit par la Sibylle, un dernier âge avance.*

On a beaucoup discuté sur la quatrième églogue de ce poète. — Est ce un hymne au Messie prêt à naître et comme un écho des secrets frémissements de la nature attendant son libérateur? — Dieu, sur le seuil de ce monde, voulait-il l'hommage du plus tendre des génies poètes? ou bien est-ce au seul fils de Pollion que sont adressés ces pompeux éloges? Je ne veux pas décider. Mais ce qui ressort clairement du vers cité plus haut, c'est que les Sibylles avaient prédit une ère toute nouvelle: bien plus, sur leurs promesses, un enfant miraculeux était attendu. Qu'on se rappelle encore ce passage de l'Enéide :

*Hic vir, hic est tibi quem promitti sapius ausis...  
Le voici ce héros, tant de fois annoncé.*

Ce héros extraordinaire, ce pacificateur, objet de l'attente universelle, n'est-ce pas vraiment Jésus-Christ, devenu comme la tête d'une autre époque? — De bonne foi, trouve-t-on dans l'histoire un fait plus capital, plus retentissant, plus conforme à ces prédictions?

L'Eglise elle-même favorise ce sentiment, puisque, dans sa prose des Morts, elle met sur la même ligne ce témoignage de David et celui de la Sibylle, au sujet du jugement dernier: *Teste David cum Sibylla.*

C'était comme un épanchement de l'esprit prophétique, si largement répandu sur la nation juive. Dieu allait régner sur tout l'univers: il prenait ses hérauts partout.

Le nombre des Sibylles est très-contesté. Varron en compte dix. Ce sont la sibylle de Cumès, la Persique, la Lybique, la Delphique, la Cimmérienne, l'Erythrénne, la Samienne, l'Hellespontine, la Phrygienne, la Tiburtine. — Notre vitrail en porte douze: l'Agrippine et l'Européenne sont ajoutées à celles que je viens de nommer.

La sibylle de Cumès est la plus célèbre de toutes. On connaît le trait suivant, que Tite-Live rapporte sur elle. Le Capitole venait d'être achevé. Une femme âgée se présente à Tarquin-le-Superbe pour lui vendre neuf volumes contenant, disait-elle, de très graves révélations. Sur son refus, elle en brûla six, et comme elle lui offrait les trois derniers: Qui es-tu donc? lui demande le roi. — Je suis la sibylle de Cumès, et les destins de Rome sont écrits dans mes livres. — Une forte somme lui fut comptée aussitôt, et ces recueils, gardés avec respect au Capitole, étaient consultés dans les crises difficiles. Ils périrent dans un incendie, sous Sylla. Trois sénateurs furent chargés d'aller par le monde recueillir les oracles éparés, avec lesquels on recomposa de nouveaux livres sibyllins.

L'Erythrénne est aussi l'une des plus anciennes sibylles. Elle est la prophétesse des divines colères, aussi la peint-on souvent avec un visage irrité et un fouet dans la main. — On voit encore à Tivoli un temple de forme ronde que la Tiburtine habitait. D'après saint Augustin, la sibylle de Samos vivait du temps d'Isaïe et de Numa. Très-peu de détails nous sont restés sur les autres; mais nous connaissons quelques bribes de leurs prophéties, grâce aux premiers Pères de l'Eglise, qui s'en servaient comme d'arguments contre le paganisme.

(La fin au prochain numéro.)

**Description physique de l'arrondissement d'Etampes.**

*Nescio quid natale solum dulcedine cunctos  
Ducit, et immemores non sinit esse sui.  
(Ovid, Tristes.)*

Le pays dont Etampes est aujourd'hui le chef-lieu administratif et judiciaire, se compose de deux vallées formées par l'Essonne, la Juine et leurs affluents, et des plateaux qui s'étendent entre ces cours d'eau. Il se trouve placé entre les deux grandes plaines de la Beauce et du Gâtinais, sur le versant desquelles il s'étend à l'Est, au Sud et à l'Ouest. La hauteur moyenne prise à Etampes, point principal de la contrée, est de 127 m. au-dessus du niveau de la mer (1), par 48° 26' lat. et 0° 40' longitude.

(1) Ce sont les chiffres d'Arago (Œuvres, t. VIII, p. 381). On a donné ailleurs la hauteur de 133 m.; cette différence provient sans doute du point où l'on a mesuré la hauteur; de la porte Saint-Augustin à l'Hôtel-de-Ville le niveau peut en effet varier de 5 à 6 mètres.

— Tu as osé lui demander un tel service?  
— Non, c'est sa fille qui a parlé pour moi et toi et tout obtenu.  
Jean s'entra Yvonne dans ses bras, et l'embrassa longuement, pour cacher un peu de rougour qui lui montait au front.  
— Et puis, cette lettre que j'oubliais...  
Jean prit la lettre, regarda la fine écriture et se trouva, car si la guerre et les souffrances avaient amorti son fol amour, elles ne l'avaient point éteint.  
Avec une curiosité amère, il brisa le cachet et lut :  
« La guerre vous a pris enfant, Jean Laysour, et vous a ramené mûri par le malheur, précocement « auréolé par une blessure glorieuse. Vous avez dit « au départ que vous apparteniez à Kerjégan. Puisque « la France ne peut plus être servie par votre bras « brisé, Kerjégan réclame votre promesse. Il est tout « un monde d'idées élevées, nobles et religieuses que « vous pouvez soulever et propager avec un instrument « docile sous la main. Cet instrument, c'est l'Echo de « Rennes ou le comte Yves vous confie le soin de dé- « fendre ses idées politiques et sa vieille croyance bre- « tonne. Le champ littéraire si vaste vous appartient « désormais; dans le champ pratique de la vie, vous « laisserez glaner auprès de vous celle qui a rêvé pour « vous cette réalisation de vos désirs, et qui peut vous « aider à en porter les joies comme les difficultés. Je « veux parler d'Yvonne.  
« Que votre mère me pardonne de lui ravir le droit « de vous parler la première d'une histoire déjà vieille « de douze ou quinze ans, une histoire de charité où « elle a joué le beau rôle. Demandez-lui les détails de

Les pentes des coteaux de ces deux vallées sont formées par le sable de Fontainebleau; ce dépôt est recouvert d'un calcaire lacustre renfermant de nombreuses coquilles d'eau douce, analogues à celles qu'on rencontre dans les marais. Ce calcaire s'étend sur tout le plateau et donne à la Beauce un caractère bien connu d'aridité. Entre l'époque miocène et l'origine de l'époque quaternaire, des courants fluviaux ont rasé toutes les montagnes du bassin de la Seine; c'est à ces courants que le plateau de la Beauce, aussi bien que ceux de la Brie et du Gâtinais, doivent leur physionomie actuelle. La plupart des terrains détruits au-dessus des plateaux, renfermaient des roches dures qui ont dû résister à l'action des eaux et du temps; par exemple, les sables de Fontainebleau étaient souvent couronnés par une table épaisse de grès durs, dont nous voyons les débris accumulés sur les pentes des coteaux de l'Essonne, de la Juine et de leurs affluents (2).

Formant ainsi la zone intermédiaire entre les deux régions naturelles de la Beauce et du Gâtinais, le pays d'Etampes a pris de bonne heure le nom de Beauce-Gâtinaise, qui le distinguait de la Beauce-Chartraine ou pays Chartrain. On lit dans une charte de Louis-le-Gros, de 1120, en faveur de l'abbaye de Morigny : « ... in Belsia carnontensi villa que maisons appellatur... in Belsia picerensi, bellouilla... » La Beauce Chartraine était aux faubourgs Saint Martin et Saint-Jacques, sur la rive gauche de la Juine; la Beauce-Gâtinaise commence sur la rive droite, au faubourg Saint-Pierre.

Les cours d'eau qui arrosent le pays d'Etampes sont : 1° l'Essonne, qui prend sa source en Gâtinais et traverse, dans la plus grande partie de son cours, l'Etampois, depuis Touvois, commune de Boigneville, jusqu'au Bouchet, à la limite de la commune d'Ileville, où elle reçoit la Juine; — 2° la Juine, principal affluent de l'Essonne, à laquelle elle se réunit au-dessous du Bouchet, prend sa source à Autry; son cours, de quarante kilomètres, était entièrement renfermé dans les anciennes limites du pays d'Etampes; — 3° la Louette et la Chalouette, issues des premiers vallons que forme la Beauce en s'abissant vers la Seine, se réunissent à Etampes et vont se jeter dans la Juine, à Morigny; — 4° le ruisseau d'Ecimont et celui de Guillaerval, autres petits affluents de la Juine, qui les reçoit à Saclas. Quant à la rivière actuelle du Juineau, ce n'est autre chose que l'ancien thalweg de la Juine, dont le cours a été détourné au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle (3), sans doute pour la plus grande commodité de l'abbaye de Morigny.

Lorsqu'on parcourt les plateaux couverts par le calcaire de Beauce et les sables de Fontainebleau, on est frappé de la rareté des cours d'eau. Cette rareté est la conséquence de l'extrême perméabilité de ces terres, les eaux pénètrent plus ou moins profondément, jusqu'aux nappes souterraines, et ressortent dans des sources nombreuses, au fond des vallées les plus profondes. Les vallées secondaires restent habituellement sèches, même après les plus grandes pluies (4). En effet, bien que le pays d'Etampes soit encore aujourd'hui suffisamment arrosé, de nombreuses circonstances locales témoignent que le système hydrographique de cette contrée était jadis bien plus développé que de nos jours, et qu'il a subi d'assez profondes modifications. Ce bassin est sillonné de nombreux petits vallons dont le fond servait certainement de chemin, à une époque contemporaine des premiers temps historiques, et souvent même à des âges bien plus rapprochés de nous, à des files d'eau et à des marais, desséchés depuis que les coteaux ont été dépouillés de la végétation forestière qui les couvrait de toute antiquité. « C'est en général un ruisseau souterrain, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui, après un cours plus ou moins prolongé, et souvent ralenti par d'innombrables frottements, vient donner naissance aux ruisseaux de nos campagnes » (5). L'extrémité supérieure des vallons ayant été déboisée, ainsi que les bords des plateaux, les eaux, au lieu d'être retenues par le sol et de s'y infiltrer comme lorsqu'il était couvert de bois et de la végétation qui croît sous leur abri, glissent à la surface et s'écoulent dès qu'elles tombent; le sol n'en absorbe qu'une faible partie, qui va émerger plus bas; aussi, après les pluies, voit-on le cours de la plupart des ruisseaux s'allonger momentanément de deux ou trois kilomètres au-dessus de leur source ordinaire.

Une foule de noms de lieux sont un témoignage irrécusable de cet ancien état de choses; le pays d'Etampes lui-même en avait reçu le sien, puisqu'il signifie vrai-

(2) Histoire de Paris / la Seine, bassin parisien, passim.  
(3) Dans un titre de 1527, il est question de la Grande-Chaussée-de-Juineau, au-dessous des prés et courtils de Marmande; du lieu dit Juineau, de la grande chaussée au-dessous du Petit-Saint-Martin, près la rivière de Juineau. (Déclat, des tenanciers et héritages tenus et mouvants du Roy, a cause de son comté d'Etampes, 1527-1530. — Arch. nat., Q, 1514.)  
(4) Le bassin parisien, loc. cit. passim.  
(5) Le Ruisseau, Mag. Pittor., 1845.

« cette histoire, et vous savez alors comment cette « adorable Petite-Prune, qui est l'âme de votre foyer, « n'y est attachée que par les liens de l'adoption.  
« Mais, si elle n'est plus votre sœur, à partir de cette « heure où je crois, pour le bonheur de tous, devoir le- « ver le voile, il dépend de vous de la rapprocher plus « encore de votre cœur. Voulez-vous que le comte Yves « serve un jour de père à Petite-Prune, pour la con- « duire à l'autel, et que M. de Régnelaye, l'époux « choisi par mon père, soit le témoin de votre mariage? « Dites oui, Jean, et que nous puissions bientôt, en « oubliant le passé douloureux, sourire à l'espérance. »  
La lettre glissa sur la terrasse. La veuve la releva et la lut.  
— Bon, dit-elle allègrement, mademoiselle Isabelle sait la folie que j'ai faite en adoptant l'enfant que le docteur Laysour me rapporta un soir d'orage. Qui l'aurait cru?  
— Qui l'aurait cru? répéta Jean.  
— Je savais, moi... j'avais bien deviné, murmura Petite-Prune.  
Jean lui tendit à son tour la lettre; mais Petite-Prune, arrivée aux dernières lignes, blêmit affreusement et tomba sans connaissance dans les bras de la veuve.  
— Monsieur de Régnelaye!... Monsieur de Régnelaye!... murmura Jean, la sueur au front.  
— Elle se trouve mal, dit la mère en l'emportant évanouie.  
Jean la suivit d'un regard étonné, comme s'il voyait Petite-Prune, — belle dans sa pâleur de morte, — pour la première fois de sa vie.

semblablement pays d'étangs ou de marais, en collique *stang pœs* (6). C'est ainsi, pour ne citer que quelques exemples, que la Chalouette, qui sort aujourd'hui des étangs de Châlou et de Moulieux, prenait autrefois naissance deux lieues plus haut, auprès d'Angerville (7). La Louette, sa voisine, descendait de Bouterville, à un kilomètre plus près du village que l'endroit d'où elle sort aujourd'hui. L'Ecimont, ou mieux Climont (*Clivus mons*), passait près de Sermaises, à quatre kilomètres environ de sa source actuelle, et la carte de Cassini, il y a un siècle, prolongeait son cours à deux kilomètres en amont de ce dernier point. Les vallons de Puiselet-le-Marais et de Valpouseaux, complètement asséchés maintenant, étaient arrosés d'eaux-vives ou dormantes, comme leur nom l'indique (*Puteoletum, Vallis-Puteorum*). Le ruisseau qui y coulait et qui s'échappait du marais de Puiselet et des sources de Valpouseaux, n'était déjà plus marqué sur la carte de Cassini que deux lieues plus loin, depuis Longueville jusqu'à La Ferté-Alais, où il se jetait dans l'Essonne (8). C'est encore ainsi que nous voyons, de nos jours, le débit de nos rivières diminuer d'une façon appréciable pour les usiniers qui les exploitent, et beaucoup de petits ruisseaux se dessécher complètement (9). Dans d'autres endroits, au contraire, où les bois ont été conservés, et où sans doute aussi la constitution géologique du sol est plus favorable, les ruisseaux se prolongent presque jusqu'à la naissance des vallons; tel est, entre autres, le ruisseau de Guillaerval, qui a son origine à l'extrémité du territoire et est cependant assez abondant pour faire tourner un moulin à peu de distance de là. Les cours d'eau travaillaient sans cesse, quoique avec une lenteur infinie, à modifier la forme et l'étendue des vallées qu'ils parcourent (10).

C'est que, comme presque tout le reste de la Gaule, le pays d'Etampes était couvert de forêts épaisses, qui entretenaient l'humidité du sol. En même temps qu'elles mettaient obstacle à l'écoulement régulier des eaux, leur volume en était accru dans une proportion dont l'état actuel ne peut donner une idée. « Les urnes des fleuves étaient plus abondantes, leurs affluents plus nombreux et plus riches sur un sol boisé et par conséquent humide, et leurs eaux coulaient avec la liberté et la violence des temps primitifs, dans des vallées que personne ne songeait à leur disputer. Ces atterrissements irréguliers, fleu de nos rivières, que la science combat encore sans succès, se produisaient sans obstacle au sein des fleuves, qu'ils dominaient bientôt, s'y étendaient d'année en année, s'y couvraient d'une végétation épaisse, en attendant, quelque nouveau caprice des eaux, arrêtées et divisées par ces obstacles, auxquels s'ajoutaient, sur les bords, des amas de roseaux ou d'algues, les arbres tombés des rives ou arrachés des pentes, les eaux allaient de l'une à l'autre de leurs garrigues (berge), se frayèrent de nouveaux bras, se cherchaient de nouveaux lits » (11). Ces phénomènes ont laissé dans les vallées d'Etampes des témoignages qui confirment la fidélité de ce tableau et en font une exacte application (12).

(6) Notice sur l'Origine de la ville d'Etampes, page 51, 1855.  
(7) Menault, Angerville-la-Gâté, p. 23, 24, 372. « Ego Ludovicus... notum... quod cujusdam terre nostra homines, quam Angere regis vocant, et que super ebullitione est... » Charte de Louis VI, ord. des R. de Fr., t. VIII, p. 443.  
Jaillot, sur sa carte, place Angerville à la naissance de cette rivière, et le champier dit la Fontaine, au territoire d'Angerville, semblerait attester l'existence de cette ancienne source de la Chalouette. Un champier du même nom existe sur le territoire voisin du Pussay. Je serais cependant plus porté à croire que la source ebullit, dont parle le diplôme de Louis VI, au lieu d'être au Nord d'Angerville, était au Sud-Est, au fond d'un petit vallon qui va rejoindre la vallée de la Juine; ce qui me confirmerait dans cette opinion, c'est que la charte en question a pour objet de créer une Villeneuve, un village de franchise, et que précisément à l'extrémité de ce vallon nous trouvons ce hameau de Villeneuve-le-Bœuf et celui de Puiselet, auquel s'appliqueraient très-bien l'ebullitio du titre en question.  
(8) Le rû dans lequel coulait l'une des branches de ce faible courant existe encore dans la traversée du village de Puiselet.  
Notez le nom très-topique de *Potis* ou les *Poutis*, pouté, que porte un hameau de Valpouseaux.  
Les puits sont très-nombreux et très-profonds dans tout le vallon de Valpouseaux et de Bouville; il y a sous toute son étendue un réservoir qui ne s'épanche que plus loin, par les sources du ruisseau de Longueville. Le sol de cette vallée est sablonneux et très-perméable, aussi les caves, celles de Bouville notamment, sont-elles fort sèches.  
(9) « Un ingénieur de mérite, M. Belgrand, a remarqué que, même aux environs de Paris, où le climat est demeuré relativement humide, le point actuel d'émergence des sources était toujours inférieur au niveau du surgissement primitif, leur volume est aussi bien diminué, et le premier phénomène est la conséquence du second. En effet, on conçoit que les sources, en s'affaiblissant, coulent en contre-bas de l'endroit où elles jaillissent lorsqu'elles sont dans toute leur force. » Les anciens climats, par M. Gaston de Saporta. — Revue des Deux-Mondes, 1<sup>er</sup> juillet 1870.  
(10) Blerzy, le Bassin de la Seine.  
(11) Aspect géogr. de la Gaule primitive, p. 150.  
(12) Nous ne devons cependant pas dissimuler que M. Belgrand, que nous avons suivi jusqu'ici et dont le nom fait autorité, est d'avis que si le bassin de la Seine fut jadis plus boisé, les crues du fleuve ne s'en sont jamais ressenties. Mais cette opinion ne serait pas absolument applicable aux rivières d'Etampes, ainsi que cela résulterait, entre autres, de faits constatés par Guettard dans le mémoire que nous citons plus bas.

Et maintenant, si vous traversez jamais la rue Louis-Philippe, à Rennes, n'oubliez pas d'acheter en passant l'Echo de Rennes, un excellent journal point ennuyeux du tout, quoiqu'il défende les principes et publie des vers inédits.  
Un homme jeune, amputé, décoré, affairé, heureux entre tous, écrit, corrige, ordonne, surveille, est le maître à l'imprimerie Laysour et le montre avec un naïf orgueil.  
Dans la librairie Laysour qui touche aux ateliers, va, vient, s'agite sans bruit, sourit toujours et rayonne silencieusement, une belle jeune femme brune, dont la taille frêle est une grâce et la parole douce un chant.  
L'âme du foyer, Petite-Prune, règne plus que jamais sans que nul le sache au logis, son cher poète, son cher mari moins que les autres.  
Sa vocation n'est-elle pas d'être l'ange gardien de ceux qu'elle aime?  
CLAIRE DE CHANDENEUX.  
FIN.  
L'Algue et le Renard.  
FABLE.  
Cet homme est seul au monde, et je puis sans danger  
Le tourmenter, l'opprimer, l'outrager,  
Dit un riche en crédit, bien sûr que sa puissance  
Le met au-dessus de la loi.

Tout le sol de cette vallée est essentiellement tourbeux; mais dans une partie de la vallée secondaire de Louette et Chalouette, comprise entre Valnay et les Portereaux, à Etampes, sur un parcours d'environ trois kilomètres, on rencontre, entre deux couches de tourbe, un sous-sol assez singulier, c'est une couche de calcaire, appelée l'*ostéocolle*, par notre compatriote, le savant Guettard (13), et connue dans le pays sous le nom de *cornet*. Cette couche est creusée d'une multitude de petits canaux verticaux et arrondis comme des tuyaux d'orgue, formés par la pétrification des roseaux et autres plantes aquatiques qui végétaient sur le sol tourbeux, lorsqu'il fut recouvert par les eaux de la Louette et de la Chalouette, par suite d'un changement survenu dans le cours des deux ruisseaux. Ce sédiment intermédiaire a quelquefois la profondeur de quatre mètres; il a été recouvert par une seconde couche de tourbe, mais il se trahit à la surface par les effets qu'il produit sur la végétation: tous les arbres dépérissent dès que leurs racines arrivent au cornet, et leurs feuilles prennent une teinte jaunâtre, qui permet de délimiter à la surface du sol tout le périmètre occupé en dessous par ce sédiment (14).

Lorsqu'on a établi le chemin de fer, en 1841, en creusant les fondements des piles du pont placé sur la rivière de Louette, au bout de la rue de Châfour, faubourg Saint-Martin, on a trouvé, à quatre mètres environ au-dessous du sol, des troncs et des branches de chêne, couchés horizontalement, et qui n'avaient pas encore perdu leurs formes et leurs qualités ligneuses (15). Ce dépôt remontait à l'époque antéhistorique. Nul doute que si les fouilles avaient été dirigées sur un espace de terrain plus étendu, elles n'eussent mis à découvert une plus grande quantité de bois et de branches.

E. DRAMARD.

(La suite.)

**Faits divers.**

— Le Banquet annuel des Anciens Elèves du Lycée de Versailles aura lieu le Samedi 6 Février, à sept heures précises, à Paris, chez M. Blot, restaurateur, galerie Montpensier, 9, au Palais-Royal, où l'on souscrit.

— L'amour de la ligne droite. — Alphonse Karr raconte cette semaine, dans les Guêpes, de très-amusantes plaisanteries.

Souvenirs de jeunesse, souvenirs de la maison de Montmartre qu'habitait Alphonse Karr :

Il arrivait quelquefois à Montmartre que, vers onze heures du soir, minuit, une heure du matin, on secouait vivement ma grille, et que trois coups de sifflets se faisaient entendre : — c'était notre signe de ralliement entre Gatayes et moi, et il nous est arrivé plus d'une fois de nous appeler ainsi en plein bal de l'Opéra; — je me réveillais, — j'ouvrais la porte

— Viens tu nous baigner à Saint-Ouen? disait Gatayes.

— Ah ! n'est pas que j'en viens.  
— Ça n'est pas une raison.  
— Ça n'est vrai, ça n'est pas une raison.

(13) Mémoire sur l'ostéocolle des environs d'Etampes, ap. Mém. de l'Académie des Sciences 1764, p. 269.

(14) Cette particularité a été aussi étudiée par M. le Dr Bonrepos, d'Etampes; voici une note qu'il nous a d'onné sur ce sujet et qui confirme et complète les données de Guettard : « Le cornet est constitué presque exclusivement par du carbonate calcaire. Les deux petites rivières de Louette et Chalouette, fort peu éloignées de leur naissance, sont chargées d'une forte quantité de bi-carbonate de chaux, sel soluble, mais ayant une très-grande tendance à se décomposer en abandonnant, lorsqu'il ne subsiste plus que la simple pression atmosphérique, l'excédent d'acide carbonique auquel il doit sa solubilité; alors le carbonate plus ou moins basique qui en résulte, étant à peu près insoluble, se dépose, et comme il devait y avoir, sans aucun doute, aux époques antéhistoriques, une foule de brèches se constituant naturellement dans les marécages de la vallée, des lacs plus ou moins profonds s'y établissaient, et le sel calcaire se précipitait sur les roseaux et formait les tuyaux qui criblent le terrain. »

A propos de la découverte de Guettard, relative à l'ostéocolle, citons en une autre qui eut la bonne fortune de faire aussi aux environs d'Etampes. En 1751, il y trouva divers ossements qu'il montra à l'Académie des Sciences; c'étaient ceux d'un renne, dont il signalait ainsi le premier l'existence préhistorique sous notre ciel. Ce fait n'a plus rien de surprenant pour nous, mais il embarrassait beaucoup les géologues de 1754, et la plupart se refusèrent tout d'abord à voir un renne dans l'animal d'Etampes; mais aujourd'hui il n'est plus révoqué en doute. (Et. Hamy, découverte du renne à l'état fossile.)

(15) Les faits de cette nature sont fréquents, bien qu'ils n'aient pas été recueillis partout avec soin. En voici, à titre d'exemple, un identique déjà ancien; il est consigné dans les Mémoires de l'Académie d'Aras, et l'Aimanch d'Armas (1756): « On a découvert à Aras, à Berout, à Fouquieres, tantôt à vingt-deux pieds, tantôt à plus de cent pieds de profondeur, des arbres entiers, dans une terre tourbeuse, dont ils étaient noircis et pénétrés depuis plusieurs siècles, sans avoir perdu de leur combustibilité en perdant de leur couleur. » Semblables découvertes ont été faites dans les territoires voisins, en extrayant de la tourbe. C'est à quelques pas de la que l'on a découvert, près d'un siècle plus tard, le riche bassin houillier du Pas-de-Calais.

Téméraire! dans ta démen-e  
Crains le désespoir, la vengeance  
D'un être plus faible que toi ;  
Au défaut de la force employant l'artifice,  
Il saura bien punir ton injustice.  
L'aigle, un jour, du renard enleva les petits  
Et les transporta dans son aire.  
Pour le féliciter, la pauvre mère  
Eut recours aux larmes, aux cris :  
Inutiles efforts! le tyran inflexible  
A ses cris, à ses pleurs osa même insulter.  
« Au sort, dit-il, cesse de résister :  
Dans ce repaire inaccessible  
Reprendre tes petits serait chose impossible. »  
« Eh bien ! je les perdrai, s'écria avec fureur  
La mère au désespoir; mais du moins ton malheur  
Me vengera. Barbare ! outrageant la nature,  
Tu me perces le cœur : sur ta progéniture  
Tu pleureras aussi. » Soudain  
Elle saisit sur un antel voisin  
Un tison enflammé, le porte au pied du chêne  
Qui recèle le nid où gisent enfermés  
Les enfants encore implumes  
Du cruel auteur de sa peine.  
Pour sauver ses chers nourrissons,  
L'aigle à son tour descend à la prière,  
Trop heureux de pouvoir désarmer la colère  
De son redoutable adversaire,  
En lui rendant ses enfants.

TH. LORIN.

Et nous partions à travers la plaine Saint-Denis.

La plaine Saint-Denis avait été très-longtemps déserte, — depuis quelques années on avait commencé à y bâtir çà et là quelques maisons, — à y enclorre de murailles quelques jardins. Ce « progrès » n'avait pas été nu notre approbation, et nous n'acceptions presque jamais les dévotions que ces constructions nous imposaient, en nous empêchant d'aller en ligne strictement droite de Montmartre à Saint-Ouen; la nuit surtout nous repréhensions cette ligne droite, franchissant les murs, traversant les jardins, etc.

Je me souviens, qu'un soir, mon frère Eugène était avec nous; le propriétaire d'un de ces jardins le saisit par une jambe, comme il était à cheval sur son mur; — il dégagait brusquement sa jambe.

— Que faites-vous sur mon mur ?

— Je ne suis pas sur votre mur, — prouvez-moi que c'est votre mur.

— Ah ! c'est fort.

— Pourquoi est-ce votre mur plutôt que mon mur ? Allez moi chercher vos papiers, votre contrat d'acquisition.

Le propriétaire restait abimé dans la stupéfaction; pendant ce temps mon frère avait traversé le jardin et était disparu par dessus le mur opposé.

Une autre fois nous décidâmes que les maisons elles-mêmes allongeraient indûment notre route, — nous frappâmes ou nous sonnâmes, on ouvrait la porte, et sans rien dire, sans répondre à aucune question, nous traversions la maison, sortions par une autre porte et continuions notre chemin de l'autre côté.

Flûr près Chablais (Yonne), 6 Décembre 1874.

#### Avis aux incurables.

J'étais atteint, depuis cinq ans, d'une tumeur cancéreuse par les hommes de l'art; j'avais épuisé tous les moyens ordinaires sans pouvoir atteindre le but tant désiré : « une guérison », au contraire; un célèbre docteur consulté ensuite déclara l'opération inutile; c'est alors que je fus informé que le remède spécifique de Cousangy (Aube), habilement employé par son auteur, guérissait sans opération.

En effet, trois mois de traitement facile m'ont radicalement guéri.

Maintenant ce précieux remède est employé par le docteur JOSEPHSON, de la Faculté de Paris, 45, rue de l'Échiquier, à Paris.

Je ne peux qu'engager les personnes souffrantes du cancer, à suivre ce mode de traitement sans lequel j'étais voué à une mort certaine.

2-4 EUPHRASIE GROSSET, femme GRIGNE.

#### VARIÉTÉS.

##### FEU ROUSSELOT \*

NOUVELLE COURONNÉE PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(Suite.)

C'était de tous les côtés un recueillement profond, un vague silence à peine troublé par le frémissement harmonieux des feuilles auquel le grillon mêlait incessamment son allègre fanfare, tandis qu'au lointain, dans quelques marais, les grenouilles de temps en temps jetaient leur cri monotone, comme afin de marquer la mesure dans cette pénétrante symphonie de la nuit. On atteignait bientôt la barre; on entra dans l'enclos.

Là, nouveau spectacle; spectacle plus restreint, peut-être, mais plus saisissant encore.

Il y avait tellement de rayons dans les vieux pommiers, qu'on eût dit l'illumination de quelque magique fête. L'herbe ruisselait également de mille feux argentins, qu'éclairaient à chaque pas de grosses ombres noires, au milieu desquelles un diamant se rallumait parfois, lorsqu'un souffle nouveau faisait onduler le feuillage. Les appentis, les meules, les grandes charrettes qui levaient en l'air leurs longs bras dételés, les herbes et les charnues au repos, les animaux couchés ou perchés, tout avait des apparences fantastiques. La maison surtout et le vieux château semblaient quelque chose de merveilleux. Dans le feuillage des murailles en bois, dans les charpentes en zig-zag, le long des poutres saillantes, parmi l'inextricable réseau de chèvre-feuilles, de climats, de roses sauvages qui grimpaient follement aux fenêtres, sur les losanges en fer-blanc de petites vitres, sous le capuchon des mansardes à l'une desquelles pendait autour d'une roue la double corde qui sert à remonter les fourrages, sur toute la surface montueuse du grand toit hérissé de joubardes et d'iris, sur toute la circonférence des tourelles que festonnait l'antique lierre, à la crête des campaniles bis-cornues, parmi les treillis de fer, dans les girouilles surtout et dans les girouettes, il y avait des silhouettes et des contours impossibles, des flots d'ombre et des cascades de lumières inimaginables, des effets de lune enfin comme il n'en pleut que bien rarement du ciel. Et dans tout cela un calme, une douceur, un charme, une poésie ! C'était un mirage stéréoscopique, c'était un merveilleux décor d'opéra, c'était une féerie comme on n'en voit qu'en rêve !

Durant quelques minutes, notre artiste était resté immobile et béant ainsi qu'un chevalier de légende. Il fallut que son compagnon lui frappât sur l'épaule afin de le réveiller de cet enchantement.

— Votre ami travaille encore, dit le vieillard en montrant l'unique lumière terrestre qui brillait sur la façade du bâtiment, et qui, sans doute, éclairait l'homme d'argent, l'homme positif qui, dans toutes ces splendeurs nocturnes, n'avait trouvé de plus digne de son admiration qu'une liasse de griffonnages notariés et des alignements de chiffres.

En effet, lorsque les deux promeneurs rentrèrent dans la chambre du premier étage, Anatole était encore assis à la même place. Une partie des paperasses était étalée devant lui; l'autre reposait déjà sous une blanche enveloppe, une chemise au dos de laquelle il venait d'écrire en caractères de grand-livre : *Succession RousseLOT.*

— Ah ça ! s'écria l'héritier de plus loin qu'il aperçut le vieillard, — ah ça ! M. Jean, quelle espèce d'animal est-ce donc que votre Bastien ?

— Vous aurait-il manqué, monsieur Anatole ?

— Non, pas précisément... mais, puisque vous ne voulez garder à la ferme qu'un seul des valets, vous eussiez bien fait de moins d'en choisir un autre.

— Toute la maison sera de retour lundi au matin, et M. Anatole pourra choisir alors lui-même. En attendant, je parlerai à Bastien.

— Vous aurait-il manqué, monsieur Anatole ?

— Non, pas précisément... mais, puisque vous ne voulez garder à la ferme qu'un seul des valets, vous eussiez bien fait de moins d'en choisir un autre.

— Toute la maison sera de retour lundi au matin, et M. Anatole pourra choisir alors lui-même. En attendant, je parlerai à Bastien.

\* Voir les numéros des 7 et 21 novembre, 12 décembre 1874, 9, 16 et 23 janvier 1875.

— Soit ! mais s'il ne vous répond pas plus qu'il ne m'a répondu...

— Comment ?

— Je l'appelle tout à l'heure; j'avais des ordres à lui donner pour demain au matin.

— Ne les a-t-il donc pas reçus convenablement ?

— En pantomime, oui. Jusque-là ça n'avait rien d'extraordinaire; mais je veux lui demander quelques renseignements, il continue ses gestes :

— Es-tu muet, mon drôle ?

— Oh ! que nenni, monsieur; d'aucuns disent même que j'ai la langue fort bien pendue.

— Eh bien ! alors, sers-toi de ta langue et réponds-moi.

Là-dessus, je renouvelle ma question et j'écoute. Mon maroufle reprend son air stupide, rougit jusqu'aux oreilles, balbutie quelques bêtises inarticulées, incompréhensibles; puis, tout à coup cessant, il reste la bouche ouverte comme s'il eût avalé une arête. J'insiste, son embarras redouble; il gesticule de nouveau, il grimace. Oh ! c'est un habile Débureau que ce gaillard-là. Je me mets en colère, même jeu. Finalement, je le pousse par les épaules, et... plus bas, je lui flanque un bon coup de pied; il se retourne, sourit, me fait un grand salut de reconnaissance et s'en va. A-t-on jamais vu pareil imbécile !

Depuis quelques instants déjà, M. Jean commençait à rire. A la fin, Prosper partagea bruyamment cette hilarité.

— Ah ! ça vous amuse, vous autres ? fit Anatole avec une légère nuance de mauvaise humeur.

Le vieillard s'arrêta.

— Veuillez m'interroger, monsieur, dit-il avec une condescendance toute gracieuse, je me ferai un véritable plaisir de vous répondre.

— C'est fort heureux. Eh bien ! mon cher monsieur, je désirerais savoir où demeure ce Pichard, qui m'a écrit ?

— Pichard ? fit le bonhomme après une courte hésitation. Il est absent pour quelques jours; il m'a chargé de le remplacer auprès de vous.

— Ah ça ! vous êtes donc l'intendant de tout le monde, ici ?

— J'ose espérer que M. Anatole RousseLOT n'aura pas à s'en plaindre.

— Fort bien ! Y a-t-il un notaire dans les environs ?

— A Cherbourg, oui, monsieur, maître Gondois, le notaire du défunt. C'est par son ministère que feu RousseLOT avait acheté toutes ses propriétés, notamment celle-ci, qu'on appelle communément la ferme des Ormettes.

— Des Ormettes, soit ! Vous me conduirez demain matin chez le notaire.

— Serai-je indiscret en vous demandant quelles sont vos intentions ?

— Oh ! mon Dieu, non, c'est tout simple; je veux lui donner l'ordre de faire afficher immédiatement la vente.

— Quelle vente ?

— Celle de toutes les propriétés qui composent mon héritage, parbleu !

— Vous ne voulez donc en garder aucune, pas même celle-ci ?

— Pas même celle-ci ! Pourquoi ne la vendrais-je pas tout aussi bien que les autres ?

— Vendre les Ormettes !

CR. DESLYS.

(La suite prochainement.)

**M. QUÉRU**, greffier de la Justice de paix d'Etampes, demeure ancienne maison de la Girafe, faubourg Saint-Jacques.

#### AVIS.

**M. BLANCHARD**, ancien jardinier en chef du château de Brunehaut, a l'honneur de prévenir Messieurs les Propriétaires qu'il vient de se fixer définitivement à Etampes, rue Evezard, n° 7.

Bien connu par ses travaux et sa grande expérience, il entreprendra tout ce qui concerne la profession d'horticultriceur, et y apportera tous ses soins.

#### Théâtre d'Etampes.

Dimanche 31 Janvier 1875.

**UNE CHAÎNE**, pièce en cinq actes, en prose, de SCRIBE (Théâtre-Français).

**Les rêves de Marguerite**, comédie en un acte de M. VERCONIN (Vaudeville).

Les Bureaux ouvriront à 7 h. 1/2. — On commencera à 8 h.

#### État civil de la commune d'Etampes.

##### NAISSANCE.

Du 25 Janvier. — RETOURNÉ Albert Auguste, rue de la Pironette, 5.

##### PUBLICATIONS DE MARIAGES.

Entre : 1° AUBIX Edouard, 24 ans, forgeron, faubourg Evezard; et D<sup>lle</sup> FLAGIS Henriette Alexandrine, 26 ans, à Milly.

2° RUE Charles-Joseph, 24 ans, jardinier, faubourg Evezard; et D<sup>lle</sup> JUBIN Julie-Emilie-Isabelle, 47 ans, couturière, à Leuville (Seine-et-Oise).

##### DÉCÈS.

Du 23 Janvier. — CHEVALLIER Victoire-Félicité, 68 ans, rentière, veuve Chambon, rue des Trois-Fauchets. — 26 PESCHARD Marie-Scholastique-Angélique, 74 ans, veuve Michel, rue Saint-Martin, 2.

Pour les articles et faits non signés : AUG. ALLEN.

Nous engageons nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offerte par la maison ABEL PILON, de Paris. 52-9

#### Éviter les contrefaçons

### CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

#### AVIS TRÈS-IMPORTANT

La guérison de la phthisie pulmonaire, de la bronchite chronique, de l'anémie, pauvreté du sang, du catarrhe pulmonaire, de la consommation et de l'épuisement prématurés, est une vérité acquise à la science : le remède le plus efficace entre tous ceux employés jusqu'à ce jour pour combattre ces affections de poitrine, est sans contredit la FARINE MEXICAINE, DEL DOCTOR BENITO DEL RIO. Cet aliment délicieux convient à tous les tempéraments. D'un goût agréable et d'une digestion facile, la FARINE MEXICAINE se recommande aux convalescents, aux vieillards et aux enfants faibles ou à ceux dont la croissance a été trop rapide.

100,000 guérisons constatées en 10 ans.

Se méfier des contrefaçons, exiger la signature du DOCTOR BENITO DEL RIO et du Propagateur R. BARLÉRI, de Tarare.

La FARINE MEXICAINE se trouve à Etampes, à St Basile, rue St-Jacques et rue Ste-Croix, près le chemin de fer, chez M. PASQUIER, négociant. Epicerie de choix et magasin spécial pour Chaussures. 52-8

#### ANNONCES.

(1) Etude de M<sup>e</sup> BOUVARD, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n° 5.

#### JUGEMENT

DE

#### SÉPARATION DE CORPS ET DE BIENS.

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance séant à Etampes, le quinze décembre mil huit cent soixante-quatorze, enregistré et signifié,

Il appert :

Que madame Virginie ROUSSEAU, épouse de M. Auguste-Adolphe PARRAGOT, ancien marchand boucher, cultivateur, demeurant tous deux à Boissy-le-Cutté, et le sieur Auguste Adolphe PARRAGOT, ont été séparés de corps et de biens.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné.

A Etampes, le vingt-huit Janvier mil huit cent soixante-quinze.

Signé : BOUVARD.

(2) Etude de M<sup>e</sup> BOUVARD, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n° 5.

#### VENTE

##### SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

En l'audience des Saisies immobilières du Tribunal civil de 1<sup>re</sup> instance,

Séant à Etampes,

Au Palais de Justice de ladite ville,

D'UNE

### MAISON

Avec

TOUTES SES DÉPENDANCES

ET D'UN

Terrain en Housse à côté,

Sis au hameau de Bretagne,

Commune d'Etampes,

ET DE DEUX

### PIÈCES DE TERRE

Sises terroir d'Etampes,

EN 3 LOTS

L'Adjudication aura lieu le Mardi 2 Mars

mil huit cent soixante-quinze,

Heure de midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, que :

1° En vertu d'un procès-verbal de saisie immobilière du ministère de Berrurier, huissier à Etampes, en date des vingt-sept et vingt-huit novembre dernier, enregistré, dénoncé par exploit du même huissier, en date du trois décembre dernier, enregistré, lesdits actes transcrits au bureau des hypothèques d'Etampes, le même jour neuf décembre, volume 44, numéros 4 et 5;

Ladite saisie pratiquée en vertu de la grosse en forme exécutoire, signée et scellée, d'un acte reçu par M<sup>e</sup> Méneray, notaire à Etampes, en date du vingt trois janvier mil huit cent soixante-quatre, enregistré, contenant règlement entre les époux Rousseau et le sieur Pierre-Félix Berchère;

Et faute par le sieur Berchère, ci-après nommé, d'avoir satisfait au commandement de payer qui lui a été signifié par exploit dudit huissier Berrurier, en date du sept octobre mil huit cent soixante-quatorze, enregistré;

2° En exécution d'un jugement rendu en l'audience des Saisies immobilières du Tribunal civil de première instance d'Etampes, le vingt-six janvier mil huit cent soixante-quinze, enregistré, lequel a donné acte des lectures, publication du cahier des charges, de l'accomplissement des formalités, a admis les modifications à faire à l'enchère et proposées au dire, et a fixé les jour, lieu et heure de l'adjudication;

Il sera,

Aux requête, poursuite et diligence de madame Marie-Victoire-Joséphine THOMAS, veuve en premières noces de M. Jean-Pierre BERCHÈRE, rentier, et épouse en secondes noces de Louis-Etienne ROUSSEAU, rentier, avec qui elle demeure à Etampes, rue de l'Alun; et dudit sieur Rousseau, comme assistant et autorisant son épouse;

Avant pour avoué M<sup>e</sup> Amable-Michel Bouvard, exerçant près le Tribunal civil de première instance séant à Etampes, demeurant en ladite ville, rue Saint-Jacques, numéro 5, lequel est constitué à l'effet d'occuper pour eux sur les présentes pour-uites de vente et leurs suites;

En présence, ou lui dûment appelé, de :

M. Pierre-Félix Berchère, cultivateur, demeurant au hameau de Bretagne, commune d'Etampes; Partie saisie défaillant;

Procédé, le Mardi deux Mars mil huit cent soixante-quinze, heure de midi, en l'audience des Saisies immobilières du Tribunal civil de première instance d'Etampes, au Palais de Justice de ladite ville, carrefour du Puits-Bardé, à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'extinction des feux, des immeubles dont la désignation suit.

#### DÉSIGNATION :

(Telle quelle a été extraite du procès-verbal de saisie).

#### Terroir d'Etampes.

##### Premier lot.

4° Une MAISON sise au hameau de Bretagne, commune d'Etampes, avec toutes ses dépendances, ayant sa principale entrée sur le chemin d'Etampes à Morigny par une porte-pleine ouvrant sur le corridor qui correspond à la cour par une pareille porte; à droite en entrant sur ce corridor, une grange qui a son entrée sur icelui, à la suite de cette grange une étable et une écurie auxquelles on communique par des ouvertures sans portes; dans la cour à gauche de l'entrée par ledit corridor, existe une butte de four surmontée d'un petit poulaitier; cour au milieu des bâtiments ci-dessus désignés close de murs, dans lesquels existe touchant le poulaitier, une paire de grandes portes. A la suite du corridor ci-dessus parlé, existe à gauche un escalier conduisant au premier étage de cette maison qui porte le numéro 2. La façade de cette maison donne sur ledit chemin de Morigny, elle a vue sur icelui, au rez-de-chaussée, par une croisée fermant avec deux volets peints en vert. A gauche de l'entrée principale, le premier étage est éclairé du même côté par trois croisées fermant avec volets, tête de cheminée sur les toits surmontée de tuyaux. Dans le pignon faisant face au terrain en housse ci-après désigné, existe une croisée fermant avec volets; du côté de la cour existent deux ouvertures au premier étage sans volets; petite tête de cheminée en contre bas des toits;

Tous les bâtiments ci-dessus désignés, sont construits en pierres et mortier de terre recrépis en chaux, ils sont couverts en tuiles; ils tiennent par devant au chemin d'Etampes à Morigny, par derrière à Auguste Rué et Désiré Rué, d'un côté Eugis, et d'autre côté Berchère. (Partie saisie);

2° Quinze ares quatre-vingt-quinze centiares de terre, même lieu, dans l'Housse; tenant d'un côté Rué, d'autre côté la rue du Pain-Chaud, d'un bout le chemin de Morigny, et d'autre bout le sieur Lainé. — Section C, numéros 31 et 34.

Sur la mise à prix de 4,000 fr.

##### Deuxième lot.

Quatorze ares quatre-vingts centiares de terre, plantée en vigne, champêtre de la sente à Dupré; tenant d'un côté le sieur Boudier, d'autre côté la dame veuve Imbault, d'un bout M. de la Tullaye, et d'autre bout l'ancien chemin d'Etampes à Maisse. — Section C, numéro 91.

Sur la mise à prix de 200 fr.

##### Troisième lot.

Six ares trente-huit centiares de terre, à la sente des Blanchés; tenant d'un côté le sieur Charrier Valentin, d'autre côté le sieur Laurent, d'un bout la dame veuve Vivier, et d'autre bout ladite sente. — Section C, numéro 666.

Sur la mise à prix de 400 fr.

#### FURGE LÉGALE.

Pour satisfaire aux prescriptions de l'article 696 du Code de procédure civile, il est déclaré, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant le jugement d'adjudication.

S'adresser, pour les renseignements :

A Etampes,

En l'étude de M<sup>e</sup> BOUVARD, avoué poursuivant la vente, rue Saint-Jacques, numéro 5;

En l'étude de M<sup>e</sup> DARDANNE, notaire, dépositaire des titres de propriété, rue Saint-Antoine, numéro 25;

Au greffe du Tribunal où est déposé le cahier des charges;

Et sur les lieux pour visiter les immeubles.

Fait et dressé par l'avoué poursuivant soussigné.

A Etampes, le vingt-huit janvier mil huit cent soixante-quinze.

Signé, BOUVARD.

Ensuite est écrit : Enregistré à Etampes, le vingt-huit janvier mil huit cent soixante-quinze, folio 124 recto, case 8. Reçu un franc quatre-vingt huit centimes, décimes compris.

Signé, DELZANGLES.

(3) Etude de M<sup>e</sup> CHENU, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n° 100.

#### VENTE

##### SUR LICITATION

EN LA MAIRIE DE SOISY-SUR-ÉCOLLE,

Et par le ministère de M<sup>e</sup> SERGENT, notaire à Milly, Commissaire à cet effet,

D'UNE

### MAISON

Servant d'Auberge,

Située au Saut du-Postillon, commune de

Soisy-sur-Ecole,

Avec

ÉCURIE, COUR, JARDIN, AISANCES & DÉPENDANCES,

##### EN UN SEUL LOT.

Dépendant de la succession de M. GOUBÉ, ancien charron à Moigny.

L'Adjudication aura lieu le Dimanche 28 Février mil huit cent soixante-quinze,

Heure de midi.

On fait savoir à tous qu'il appartiendra que :

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance séant à Etampes, le vingt-quatre novembre mil huit cent soixante-quatorze, enregistré et signifié;

Il sera,

Aux requête, poursuites et diligences, de M. BOUGAULT, négociant, demeurant à Villeneuve-la-Guyard (Yonne);

ont pour avoué M<sup>e</sup> Louis-Laurent Chenu, demeurant à Etampes, rue Saint-Jacques, numéro 100;

En présence, ou lui dûment appelés, de :  
1<sup>o</sup> Madame Marie-Louise Hervy, veuve de M. Jacques Julien Germain Goubé, ancien charron, demeurant ladite dame à Moigny;

2<sup>o</sup> M. Eugène Goubé, charron, demeurant au même lieu;

3<sup>o</sup> Alphonse Goubé, cafetier, demeurant à Moigny;

4<sup>o</sup> Madame Céleste-Léonie Goubé, aubergiste, demeurant à Courances, veuve de M. Victor François-Adrien Gauthier;

5<sup>o</sup> Madame Eugénie Goubé, sans profession, épouse de M. Vincent-Antoine Tiercé, avec lequel elle demeure à Rouen, rue Malpala, numéro 82; et dudit sieur Tiercé, comme assistant et autorisant la dame son épouse;

Défaillants ;  
Procédé, le Dimanche 28 Février mil huit cent soixante-quinze, heure de midi, en la Mairie de Soisy-sur-Ecole, et par le ministère de M<sup>e</sup> Sergent, notaire à Milly, commis à cet effet, à la vente sur licitation, au plus offrant et dernier enchérisseur, et après l'extinction des feux, de la maison dont la désignation suit.

**DÉSIGNATION :**

*Lot unique.*

Un principal Corps de Bâtimens, composé de chambres au rez-de-chaussée et au premier étage; cuisine en appentis, cave, écurie derrière, cour close de murs, jardin aussi clos de murs, puits à la porte de la maison; le tout d'une contenance de dix ares cinquante-cinq centiares en iron; tenant du levant Jean-Pierre Poullin, du couchant à la route de Paris à Milly, d'un bout les héritiers Sachot, et d'autre bout Brichard.

Sur la mise à prix de 4,500 fr.  
Fait et rédigé par moi, avoué poursuivant sous-signé.

A Etampes, le vingt-neuf janvier mil huit cent soixante-quinze.

Pour original,  
Signé, **CHENU.**

S'adresser pour les renseignements :

A Etampes,  
A M<sup>e</sup> CHENU, avoué poursuivant, rue Saint-Jacques, numéro 100;

A Milly,  
A M<sup>e</sup> SERGENT, notaire, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété;

Et sur les lieux.

Ensuite est écrit : Enregistré à Etampes, le vingt-neuf janvier mil huit cent soixante-quinze, folio 121 verso, case 4. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, double décime compris.

Signé : DELZANGLES.

Etude de M<sup>e</sup> BREUIL, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n<sup>o</sup> 50.

**VENTE**

Sur Conversion de saisie,

EN LA MAIRIE DE BOISSY-LE-SEC,

CANTON D'ETAMPES,

Par le ministère de M<sup>e</sup> HAUTEFEUILLE,

Notaire à Etampes,

Le Dimanche 7 Février 1875, à midi,

**BATIMENTS D'HABITATION**

ET D'EXPLOITATION

ET 48 HECT. 65 ARES DE

**TERRE LABOURABLE**

EN 73 LOTS

qui pourront être réunis.

Ensemble des mises à prix : 48,615 francs.

Valeur locative approximative : 3,500 francs.

Tous les immeubles sont situés commune de Boissy-le Sec.

S'adresser, pour les renseignements :

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> BREUIL, avoué poursuivant la vente;

2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> BOUVARD, avoué présent;

3<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> HAUTEFEUILLE, notaire à Etampes, commis pour la vente;

4<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> CUROT, notaire à Dourdan;

5<sup>o</sup> M<sup>e</sup> DEMOTREUX, notaire à Saint-Arnoult.

Etude de M<sup>e</sup> DARDANNE, notaire à Etampes.

**ADJUDICATION**

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DARDANNE,

Notaire à Etampes,

Le Dimanche 14 Février 1875, à midi,

1<sup>o</sup> D'UNE

**GRANDE MAISON BOURGEOISE**

Sise à Etampes, rue Basse-de-la-Foulerie, 46,

Avec

JARDIN A LA SUITE;

2<sup>o</sup> ET D'UN

**PETIT JARDIN**

Séparé de ladite maison par la rue Basse-des-

Groisonneries.

CES DEUX LOTS POURRONT ÊTRE RÉUNIS

AU GRÉ DES AMATEURS.

Le tout dépendant de la succession de M. EUSÈBE BOURDEAU.

S'adresser, pour visiter, sur les lieux;

Et pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> DARDANNE,

notaire à Etampes, dépositaire des titres et du cahier de charges.

3

Certifié conforme aux exemplaires distribués

aux abonnés par l'imprimeur soussigné.

Etampes, le 30 Janvier 1875.

Etude de M<sup>e</sup> CHENU, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n<sup>o</sup> 100.

**VENTE**

SUR LICITATION,

EN LA MAIRIE DE PUSSAY

Arrondissement d'Etampes (Seine-et-Oise),

Par le ministère de M<sup>e</sup> JACOB, notaire à Angerville,

Commis à cet effet,

1<sup>o</sup> D'UNE

**FABRIQUE DE BONNETERIE**

(Spécialité de Chaussons drapés)

Avec

Maison d'habitation, Écurie et Remises, grands Magasins

servant à la fabrique, Machine à vapeur, Foulons, Esso-

reuse, et tout le matériel industriel, immeuble par desti-

nation, Cours et Jardin,

Le tout sis à Pussay,

2<sup>o</sup> ET DE

**22 PIÈCES DE TERRE & BOIS**

Sises aux terroirs de Pussay, Monnerville

et Thionville,

EN VINGT-TROIS LOTS.

L'Adjudication aura lieu le Dimanche 7 Février

mil huit cent soixante quinze,

Heure de midi.

Mise à prix de la fabrique. . . . . 35,500 fr.

Mises à prix des 22 pièces de terre

et bois. . . . . 5,310 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

A Etampes,

A M<sup>e</sup> CHENU, avoué poursuivant, rue St Jacques,

numéro 100;

A M<sup>e</sup> BOUVARD, avoué co-licitant, rue Saint-

Jacques, numéro 5;

A Angerville,

A M<sup>e</sup> JACOB, notaire, dépositaire du cahier des

charges et des titres de propriété;

Et sur les lieux.

**ADJUDICATION**

EN LA CHAMBRE DES NOTAIRES D'ORLÉANS,

Le Samedi 27 Février 1875, à midi,

Par le ministère de M<sup>e</sup> LINGET,

Notaire à Orléans,

DES

**IMMEUBLES**

Ci-après.

PREMIER LOT.

La FERME DE PARAS, située commune de Jan-

ville, à deux kilomètres de Janville, et à trois kilom-

ètres de Toury, station principale du chemin de fer de

Paris à Orléans.

Cette Ferme consiste en bâtimens d'habitation et

d'exploitation, et en la quantité de 144 hectares 42 ares

95 centiares de terres labourables, en plusieurs pièces

situées autour et non loin du corps de ferme, pour la

plus grande partie sur la commune de Janville, et pour

le surplus sur celle d'Oinville-Saint Liphard.

Elle est louée aux époux CHARPENTIER-CLICHY, par

baill enregistre qui expirera le 23 avril 1888, moyen-

nant, outre les impôts de toute nature, un fermage an-

nuel de 9,660 francs.

Mise à prix. . . . . 210,000 fr.

ADJUDICATION SUR UNE SEULE ENCHÈRE.

DEUXIÈME LOT.

LOT DE TERRES sis commune de Janville.

Ce Lot de terres, comprenant quatre pièces, contient

4 hectares 31 ares 20 centiares.

Il est loué par bail authentique à MM. HARDY et

MARCEAU jusqu'au 23 avril 1888, moyennant, outre les

impôts de toute nature, un fermage annuel de 400 fr.

Mise à prix. . . . . 10,000 fr.

ADJUDICATION SUR UNE SEULE ENCHÈRE.

On traitera avant l'adjudication, s'il est fait des offres suffisantes.

S'adresser, pour tous renseignements :

A M<sup>e</sup> LINGET, notaire à Orléans, dépositaire des

titres de propriété et du cahier des charges. 5-2

Etude de M<sup>e</sup> SAUCIER, notaire à Maisse.

**A VENDRE OU A LOUER**

UN

**MOULIN**

Situé à Maisse, sur la rivière de l'Essonne.

Ce Moulin est monté à l'anglaise de deux paires de

meules. — Terres et prés d'une contenance de 4 hect.

S'adresser, pour traiter, audit M<sup>e</sup> SAUCIER. 4-1

**A LOUER**

Pour entrer en jouissance le 1<sup>er</sup> Mai 1875,

LE

**MOULIN A EAU DE LA NIVOYE**

Situé commune de Nogent-sur-Vernisson

(Loiret).

Monté à l'anglaise et ayant trois paires de meules;

ET ONZE HECTARES ENVIRON DE

**TERRES, PRÉS, VERGER et PATURES**

EN DÉPENDANT.

S'adresser, pour visiter et pour traiter :

A M<sup>e</sup> PHILIPPE, notaire à Nogent-sur-Vernisson.

4-3

Etude de M<sup>e</sup> DARDANNE, notaire à Etampes, Successeur de M<sup>e</sup> MENERAY et FOUGER.

**A LOUER**

Pour entrer en jouissance au 23 Avril 1877,

par la levée des guérets,

LA

**FERME**

DITE

**DE CHAMBOIS**

Sise commune de Châtignonville,

Canton sud de Dourdan,

De la contenance, y compris l'emplacement des bâtimens,

DE

121 hect. 58 ares 58 cent.

Cette Ferme appartient à M. CHARLES HUET père,

et est exploitée par M. et M<sup>me</sup> BELLIER.

S'adresser, à Etampes, à M. CHARLES HUET, et

à M<sup>e</sup> DARDANNE, notaire

Etude de M<sup>e</sup> THORAUX, notaire à Vendôme.

**FERME DE POULINE**

A AFFERMER

Pour le 1<sup>er</sup> Mai 1876.

Cette Ferme, située commune de Villerave, Nuis-

seau, Nourray et Marcilly, canton et arrondissement

de Vendôme (Loir-et-Cher), consiste dans :

1<sup>o</sup> Bâtimens et dépendances. . . . . 97<sup>a</sup> 90<sup>c</sup>

2<sup>o</sup> Terres labourables et pâtures. . . . . 312<sup>b</sup> 32 01

3<sup>o</sup> Prés. . . . . 14 61 02

4<sup>o</sup> Et bois Taillis. . . . . 52 30

Total. . . . . 328<sup>b</sup> 43<sup>a</sup> 23<sup>c</sup>

On pourra diviser en deux fermes

au gré des amateurs.

S'adresser, pour tous renseignements :

Audit M<sup>e</sup> THORAUX, notaire. 6-2

**ON DEMANDE A ACHETER**

UNE FERME

du prix de 2 à 300,000 francs payés comptant.

S'adresser à MM. TRAVERS et LESIEUR, 3, bou-

levard de Belleville. — Paris. — Cabinet d'affaires. 3 3

**L'HYDROCÉRASINE MAUREL**

Brevetée s. g. d. g., modère la transpiration, sans danger pour la santé, en détruit la mauvaise odeur. Appréciée surtout pour la toilette des dames comme tonique et rafraîchissante, elle raffermi les organes, les rejunit et empêche les fluens blancs.

**LA VULNÉRINE MAUREL**

Honorée d'un rapport spécial à l'Académie de Médecine, appuyée de nombreux certificats de médecins distingués pour ces heureux résultats, est le meilleur antiputride. Elle purifie l'air et en détruit les miasmes morbifiques. Elle guérit toutes les blessures récentes ou anciennes, brûlures, morsures, contusions, ulcères varicelleux, piqûres d'insectes venimeux, arrête les hémorragies, empêche la gangrène, fait disparaître toute odeur, soulage l'obésité, etc.

Se trouve chez l'inventeur, 7, rue Godot-de-Mauroy, à Paris. — En gros, rue de la Verrerie, 15, Maison FABRE, droguiste. — En détail, dans les Pharmacies de France et de l'étranger, et chez MM. BELIN, pharmacien, à Versailles; — DELANTIE, id., à Savigny; — FIALON, id., à Rueil; — PICHET, id., à Corbeil; — INGRAND, id., à Etampes; — CROUELLE, id., à Mantes; — PAROD, id., à Pontoise; — GOBET, id., à Rambouillet. 11

**GOVERNEMENT DU PÉROU**

DREYFUS FRÈRES & C<sup>o</sup>

DE PARIS

21, BOULEVARD HAUSSMANN.

Seuls Concessionnaires du

**GUANO DU PÉROU**

Loi du

11 Novembre

1869

ET DU

**GUANO DISSOUS**

du PÉROU

Convention

du 15 Avril

1871

DEPOTS EN FRANCE

Bordeaux, chez M. Adolphe BOULAN.

Brest, chez M. E. VINCENT.

Cette, chez MM. A.-G. BOYÉ et C<sup>o</sup>.

Chebourg, chez M. Eugène LIAIS.

Dunkerque, chez MM. C. BOURDOUX et C<sup>o</sup>.

Havre, chez M. E. PICQUET.

Landerneau, chez M. E. VINCENT.

La Rochelle, MM. d'ORIGNY et FAUSTIN fils.

Lyon, chez M. Marc GILLIARD.

Marseille, chez MM. A.-G. BOYÉ et C<sup>o</sup>.

Melun, chez M. LE BARRE.

Nantes, chez MM. A. JAMONT et HUARD.

Paris, chez M. A. MESSAGON-DUPIN.

St-Nazaire, chez MM. A. JAMONT et HUARD.

**CINQ FRANCS PAR MOIS**

JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois.

**CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL**

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

DEFOUR, Grand Atlas universel, le plus com- 90 »

plet de tous les atlas. 90 »

— Grande carte de France, montée sur toile 125 »

en rouleau pour bureaux. 75 »

MICHELET (J.). Histoire de France et de la 138 »

Révolution. 23 vol. in-8<sup>o</sup>. 138 »

DARESTE, grand prix Gobert en 1867 et 1868. 72 »

Nouvelle Histoire de France, 8 forts volumes 72 »